

Méditerranée

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Quand l'architecture catalane fait rêver les professionnels languedociens

Faut-il promouvoir une architecture territoriale? Cette question a été au cœur d'un débat qui a réuni le 5 novembre dans la nouvelle mairie de Montpellier, des architectes et des élus de la région de Gérone (Espagne) et des professionnels du Languedoc-Roussillon. Le constat de départ a été formulé par Christophe Lladères, président de l'ordre des architectes de Languedoc-Roussillon: «Lorsque l'on franchit la frontière, on observe côté catalan un traitement des espaces publics d'un niveau autre que dans les zones périurbaines françaises. On y trouve aussi une architecture modeste de grande qualité.

Ne faut-il pas voir à l'impact de votre législation qui impose le recours à un architecte pour rénover une voirie ou construire le moindre mètre carré de plancher? » «Pas seulement», a répondu le maire de Gérone, Carles Puigdemont. L'élu invoque à la fois l'identité catalane - «Nous sommes fiers de notre langue, de notre culture et surtout de nos créateurs» - et la jeunesse de la démocratie espagnole: «Nous avons dû beaucoup travailler en l'espace d'une génération pour rattraper notre retard. Cela nous a mis, élus et architectes, sur un même plan. Nous avons été partenaires d'un même projet qui était de bâtir un pays.»

Autre explication avancée par un participant: la qualité de la formation technique des architectes. «Les architectes espagnols ont une formation à la fois artistique et technique qui les met au niveau des ingénieurs des autres pays européens. Ils sont capables de calculer une structure puis de la projeter d'un point de vue artistique dans un espace tridimensionnel.» Commentaire envieux d'un professionnel languedocien: «Il n'est pas fréquent d'entendre un élu vanter la qualité des architectes locaux.» Les élus de la Ville de Montpellier n'ont pas pu lui répondre: ils n'avaient pas pris part au débat. ■ Jean Lelong

MONTPELLIER

Une bulle de verre et de bois pour Amétis

Deux galets posés l'un à côté de l'autre. Le programme de bureaux que met en chantier le promoteur Amétis pour y installer son siège social se compose de deux bâtiments aux formes organiques, striés par des brise-soleil. Les deux immeubles, dont l'un est destiné à la commercialisation, prendront place au pied du château de Flaugergues, à l'entrée est de Montpellier. «Je ne voulais pas d'un bâtiment orthonormé qui aurait pu entrer en concurrence avec le château, explique l'architecte, François Fontès, coactionnaire d'Amétis. J'ai préféré m'inspirer des formes aléatoires du parc et proposer une sorte de transition entre le végétal et le minéral.»

Lignes ondulantes

Les deux bâtiments, en R + 3, seront constitués de plateaux de dimensions inégales aux lignes ondulantes. Les façades, entièrement vitrées, seront doublées par un système de lames horizontales. Ces brise-soleil, de largeurs aléatoires, seront



Le siège social du promoteur Amétis sera composé de deux bâtiments aux formes organiques (architecte, François Fontès).

en bois (côté extérieur) ou en métal (de part et d'autre de la faille centrale). L'ensemble totalisera 3 700 m² de plancher et devrait être livré au premier trimestre 2014. Amétis, créée en 2002 par François Fontès et Bertrand Barascud, est spécialisée dans la vente à institutionnels, principalement dans le logement social. «Je ne comprenais pas pourquoi architectes et promoteurs formaient deux mondes séparés, explique

François Fontès. Je tenais aussi à travailler sur le logement social, qui est un ingrédient essentiel de la ville. Nous avons réussi à trouver un mode opératoire qui permet à de grands noms de l'architecture, tels Jean Nouvel, Rudy Ricciotti, Françoise-Hélène Jourda ou Nicolas Michelin, de s'exprimer à travers le logement social.» La société Amétis, présente dans cinq régions, réalise environ 1 300 logements par an. ■ J. L.

MARSEILLE

Le PPP d'Océanomed 2 signé

Aix-Marseille Université a signé le 14 novembre avec le consortium Batimur piloté par la Caisse d'épargne (avec Dumez Construction, Dalkia, CFL Architecture) le premier PPP prévu dans le cadre du Plan Campus sur le site de Luminy. Océanomed 2 (4 500 m² Shon, 8 millions d'euros de travaux HT) doit être ré-alisé en parallèle à Océanomed 1 (9,8 millions HT) pour permettre le regroupement des laboratoires d'océanologie d'Aix-Marseille Université à Luminy.

HYÈRES

Vers une annulation du PLU

Le rapporteur public du tribunal administratif de Toulon a demandé l'annulation du plan local d'urbanisme (PLU) de la Ville d'Hyères, approuvé en 2011 mais contesté par plusieurs associations, riverains et syndicats.

MONTPELLIER

Festival des architectures vives

L'association Champ Libre lance un appel à candidatures pour sélectionner les dix équipes qui participeront au 8^e Festival des architectures vives, du 12 au 16 juin 2013 à Montpellier. La manifestation a pour objectif de promouvoir la jeune création architecturale. Date limite de dépôt des candidatures: 17 décembre. Contact: www.festivaldesarchitectures-vives.com

MONTPELLIER

Une étude pour le corridor de l'A9

L'agglomération de Montpellier s'associe aux Villes de Montpellier, Lattes et Saint-Jean-de-Védas pour lancer une «étude des potentiels urbains» autour de la section de l'A9 située entre les échangeurs de Saint-Jean-de-Védas et de Montpellier-Est. Ce travail, qui sera confié à une équipe pluridisciplinaire, vise à définir les aménagements urbains et paysagers que permettra la transformation de ce tronçon autoroutier en boulevard urbain, après le déplacement de l'A9.